

# LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

**NEUVIÈME ANNÉE N°967 DU 28 JANVIER 2014**

1801/2014 : 213<sup>e</sup> ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

## NOTRE CITATION

«Se vouloir libre,c'est aussi vouloir les autres libres. »

SIMONE DE BEAUVOIR

Le 14<sup>e</sup> numéro de l'année 2014

Nombre de pages : 23 pages

Distribué à 15.100 personnes

**2014**  
**ANNÉE**  
**INTERNATIONALE**  
**DES PETITS**  
**ÉTATS**  
**INSULAIRES**

**2014**  
**ANNÉE**  
**DES CHÔMEURS**  
**ET DE LA FAMILLE GUADELOUPÉENNE**

OUVERTURE

DU SECOND

SOMMET

DE LA CELAC

À LA HAVANE

LA DÉCEPTION

HOLLANDE

# LES TITRES

AFFAIRES NATIONALES ET À LA UNE page 3

AFFAIRES MONDIALES page 4

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX page 14

DROIT, MANAGEMENT, PATRIMOINE page 18

TABLEAU DE BORD GUADELOUPE page 22

# LA NATION

**PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE :**  
22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

## ADMINISTRATION :

Géré par l'association Média Caraïbe.

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : **DAVILA JACQUES**

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF: **JEAN PAUL ELUTHER**

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info

## RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : **José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila;**

**WesleyAminata.**

**SUIVEZ NOUS SUR LE WEB :** <http://guadeloupeconvention.typepad.com/lanation/>

### LES PARIS PERDUS DU PRÉSIDENT FRANÇAIS EN FRANCE ET EN GUADELOUPE

Le retour de la croissance, la baisse des déficits et, maintenant, l'inversion de la courbe du chômage : le chef de l'Etat vient de perdre trois paris économiques. Trois échecs sévères pour trois engagements solennels, datés et réitérés, inscrits au coeur du « changement » promis par François Hollande aux Français et aux colonisés en 2012. Destinées à maquiller une évidence aux traits cruels, les circonvolutions de langage de l'exécutif, attaché à mettre en avant une fausse « stabilisation » de la courbe, ne pourront rien changer à ce revers. Avec 10.000 demandeurs d'emploi supplémentaires en décembre, 178.000 de plus en un an, le maintien d'un chômage de masse en Guadeloupe les chiffres publiés hier soir n'apportent pas seulement un nouveau démenti à une parole présidentielle qui, singulièrement démonétisée, ruine la confiance du citoyen dans son élite. Ils ne sanctionnent pas seulement l'échec d'un pari imprudent, ils signalent la défaite d'une ligne politique. Pour François Hollande, en effet, l'inversion de la courbe du chômage n'était pas un défi tactique mais une conviction profonde. A tant céder aux emplois aidés, à trop croire aux vertus de son crédit d'impôt compétitivité emploi, le chef de l'Etat espérait vraiment faire mentir les économistes. C'est l'économie qui le fait mentir. Sur le chômage, la croissance et le déficit, son tort est moins d'avoir perdu ses paris que de ne pas s'être, jusqu'alors, donné les moyens de les tenir. Avec une France en déconfiture, l'avenir de la Guadeloupe dont les dirigeants ont tout misé sur ses verus éternelles s'annonce difficile .

## ÉCONOMIE, SOCIAL, SCIENCES , TECHNOLOGIE

### LE CHÔMAGE GUADELOUPÉEN EN QUELQUES CHIFFRES

**Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle emploi en 2013 : 60 570**

- Hommes : 26 220
- Femmes : 34 650
- Moins de 25 ans : 8 040
- Entre 25 et 49 ans : 37 870
- 50 ans et plus : 14 660

**Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A B C inscrits à Pôle emploi : 67 800**

**Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A B C D E inscrits à Pôle emploi : 72 150**

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR JEAN PAUL ELUTHER

# **A**FFAIRES MONDIALES

**SOCIÉTÉ ET ÉCONOMIE MONDIALES**

## **LE BILAN DE DAVOS 2014**

Que retenir de cette édition 2014 du Forum économique mondial ? Entre espoirs de rebond, réels, mais mesurés, et crainte de rechute, le monde selon Davos se divise en deux camps. Les indécrottables optimistes, et les pessimistes lucides. Sixième année après la crise de 2008, 2014 s'ouvre sur le signe « mieux » comme « peut mieux faire ». Le cru 2014 du forum économique mondial de Davos a donné une image impressionniste des transformations en cours de la mondialisation. Un brin d'espoir : la reprise est là, tous les participants l'ont dit, et il y a même côté américain une certaine euphorie. Le retour au « business as usual » ? Mais les mêmes se souviennent, surtout en Europe, que la reprise de 2010 a vite avortée. Et le message du pape François, inhabituel dans cette enceinte, en ouverture de Davos 2014, a vite cueilli à froid les plus optimistes : « il faut que la richesse serve le monde, pas qu'il soit gouverné par elle ». De fait, on semble être revenu en 2014 au Davos des origines, avec une vocation sociale. Cette enceinte créée par le professeur Klaus Schwab après l'éclatement des accords de Bretton Woods, en août 1971, a toujours fixé comme objectif de servir de plateforme d'échange pour « améliorer l'état du monde ». Guérir les maux du capitalisme, certes pour mieux le défendre, et pas le célébrer sans le critiquer. Cette dimension sociale et même sociétale se traduit par la présence à Davos de nombreux représentants de la société civile et d'ONG, ce que dans le langage anglo-saxon dominant dans la petite station suisse, on appelle les « stakeholders ». Ceux-ci ont fait entendre leur voix, pour critiquer la

finance, responsable de la crise, et contester ceux qui affirment que les marchés sont devenus plus sûrs avec les régulations nouvelles mises en place. Un vote sur le sujet lors d'une session consacré à la finance a montré que 38% des participants étaient pour le moins sceptiques... En attendant le résultat des stress tests sur les banques européennes, sans doute ! Un Davos plus social donc, parce que le monde va mieux mais pas mieux pour tout le monde. L'économie mondiale devrait croître de 3,7% cette année, 3,9% l'an prochain, selon les dernières prévisions révisées en hausse du FMI la semaine dernière, pour la première fois depuis deux ans. Mais cela ne sera pas le cas partout et c'est « une reprise fragile » a reconnu à Davos Christine Lagarde, la directrice générale du FMI. Après l'Europe, qui inquiète moins cette année, c'est au tour des pays émergents d'être victimes de l'instabilité financière, avec un reflux spectaculaire des capitaux dans la foulée du changement d'orientation de la politique monétaire américaine. Surtout, après plus de cinq ans de crise, le monde semble avoir perdu la recette d'une croissance inclusive. La mondialisation a certes sorti de la pauvreté 2 milliards d'hommes et de femmes, mais de nouvelles inégalités font leur apparition, parce que les transformations vont de plus en plus vite. La « middle class trap », l'écrasement des salaires des classes moyennes, dans les pays riches, et la difficulté d'offrir des emplois « décents et bien payés », comme l'a dit une responsable syndicale britannique, a été au cœur des débats. La question centrale de 2014, toujours selon Christine Lagarde : « jobs, jobs, jobs ! ». Comme si la confiance, relative, en une reprise économique, était tempérée par la crainte que l'occident ait perdu la recette magique du plein emploi. Le débat porte autant sur la quantité que sur la qualité des emplois. Les effets disruptifs des nouvelles technologies fascinent autant qu'ils inquiètent : et si on recréait une société de classe entre les éduqués (skilled) et les autres ? c'est bien l'inquiétude principale, d'un capitalisme qui laisseraient sur le côté un nombre toujours plus grand d'exclus, tandis que les « riches » s'enrichissent sans limite (voir à ce sujet les statistiques d'Oxfam). Eric Schmidt, le patron de Google résume le dilemme : « il y a une course entre l'ordinateur et l'homme (« between computer and people »). Et l'homme doit absolument gagner » (sous-entendu, ce n'est pas certain...). Conséquence : « nous devons nous préparer et surtout préparer nos enfants à cette bataille. La croissance ira dans les industries à forte valeur ajoutée : la santé, l'internet, l'économie créative ». Et les autres ? La conviction est faite que l'on ne retrouvera jamais les emplois

perdus à cause de la mondialisation et des nouvelles technologies, sauf par un effort supplémentaire de productivité. La grande peur, exprimée à Davos cette année, c'est donc celle de la dévalorisation des « middle class job ». Est-ce inévitable ? Si l'ordinateur et le robot, très présent aussi dans les débats de Davos, gagnent, alors, « il faudra chercher de nouvelles solutions notamment fiscales » pour assurer la redistribution, reconnaît Eric Schmidt... Pas mal pour le patron d'un groupe champion, comme toutes les stars de la nouvelle économie, de l'optimisation fiscale... Google ne paye que 19% d'impôts, a-t-il concédé. En attendant d'avoir un ordinateur comme président du monde, l'édition 2014 du World Economic Forum a aussi permis de faire le point en ce début d'année sur les grands risques mondiaux. Ainsi, le monde va mieux mais pas partout. L'économiste Nouriel Roubini, traditionnel docteur catastrophe, a comme à son habitude prédit que l'Europe n'avait qu'un « sursis, de deux ans au maximum », avant que la crise des dettes souveraines ressurgisse. Et puis, surtout, la grande inquiétude concerne le retournement de la croissance dans les pays émergents. Le krach du peso argentin et de la livre turque, en plein forum, a marqué les esprits. Après avoir permis aux Etats-Unis de sortir, à coup de milliards de la crise des subprimes en 2009, Ben Bernanke, le président de la Fed, avait dit à son homologue de la BCE Jean-Claude Trichet : « Your turn, Jean-Claude ». Et si c'était au tour des pays émergents ? Après une décennie fabuleuse, ceux-ci apparaissent fragiles et menacés par la sortie massive des capitaux qui semblent en train de repartir aussi vite qu'ils sont entrés. Un parfum de crise asiatique de 1997 a soufflé sur Davos. Certes, les taux de croissance sont encore impressionnants, en Chine (7,7%) ou même en Inde (5% après plus de 8%), mais ce sont des niveaux insuffisants pour assurer la stabilité de ces pays toujours en développement. La principale crainte, une fois n'est pas coutume, c'est la Chine, où un atterrissage en catastrophe pourrait bien survenir, si l'immobilier chute. On parle même d'une crise comparable à celle des subprimes tant se sont accumulées les créances douteuses dans le système financier de l'ombre (shadow banking) chinois. La plus grosse banque chinoise ICBC est sous la menace d'un premier défaut de grande ampleur de quelque 3 milliards de yuans. Celui-ci pourrait ébranler le secteur du "shadow banking", qui a une très grande importance en Chine. Tensions sociales, politiques, montée des conflits régionaux (Syrie, Iran, Chine-Japon, Inde-Pakistan, ...) : le monde en 2014 reste instable, comme suspendu dans le vide. Et ce sans parler des risques

climatiques, auxquels le secrétaire général de l'ONU a apporté sa voix, dans l'indifférence générale. Al Gore, l'ancien vice-président américain producteur du film « Une vérité qui dérange » l'a résumée d'une formule choc : « Nous devons mettre un prix au carbone. Nous devons aussi mettre un prix au déni politique ». Ce sera sans doute le grand sujet de Davos en 2015, alors que se tiendra à Paris la conférence mondiale de l'ONU sur le climat. François Hollande viendra-t-il alors cette fois pour tenter de convaincre les leaders du monde de l'urgence d'un accord ? « On y travaille », indique-t-on dans l'entourage des organisateurs du WEF. Quelles réponses apporter à ces dangers. Le message principal, à Davos, a été d'affirmer qu'il ne faut surtout pas renoncer à poursuivre les réformes structurelles mais d'en adapter le rythme à la conjoncture. Et aux réalités politiques. Pour Nouriel Roubini, « beaucoup de pays émergents n'ont pas profité de la période de vaches grasses pour faire les réformes nécessaires. Et maintenant, le retour des tensions les rendent encore plus difficiles à mettre en œuvre ». Tous les dirigeants venus à Davos ont évidemment assuré du contraire. Mais le calendrier politique n'aide pas. Il y aura en 2014 des rendez-vous électoraux majeurs dans dix grands pays, en Inde, en Indonésie, en Egypte... En Occident aussi, on constate une divergence croissance entre les pays qui ont fait les réformes (Allemagne, pays sous programme d'aide) et les autres. Mais à force d'austérité, le nouveau danger s'appelle déflation et a été pointé par Christine Lagarde et de nombreux économistes. Seuls les banquiers centraux n'y croient pas, tout en reconnaissant la difficulté de la tâche qui les attend. Le calendrier du « tapering » (réduction progressive du programme d'achat d'actifs de la Fed) est sans aucun doute l'une des clefs de 2014 et cela entretient « une forte volatilité des marchés financiers », a souligné le président de BlackRock, le premier fonds d'investissement mondial (qui gère 3000 milliards de dollars à lui seul et a fait récemment la Une de The Economist), au cours d'une table ronde avec les principaux banquiers centraux (sauf les représentants de la Fed). « Les marchés sont à l'affut, pour tester les limites des politiques monétaires », soutient un financier français qui refuse d'être cité. « Nous vivons dans un monde irréel, drogué de monnaie par les banques centrales ». En fait, selon lui, nous vivons depuis cinq ans dans un véritable « no man's land économique », entre inflation et déflation. Les banques centrales sont en rempart mais le monde est devenu « un laboratoire des politiques économiques extrêmes ». Au Japon, avec les trois flèches des Abenomics, aux Etats-Unis et au

Royaume-Uni avec le « quantitative easing », cela semble marcher et relancer les économies, mais à quel prix pour la stabilité du monde ? Selon le président de la Banque du Japon, le monde doit absolument éviter la déflation, qui après quinze années au Japon, a démontré sa nocivité : c'est un « cercle vicieux mauvais pour toute l'économie parce qu'elle empêche de se projeter dans l'avenir et d'innover, d'investir » « Super » Mario Draghi, le président de la Banque centrale européenne, reste serein. Certes, la BCE a échoué à ramener l'inflation en zone euro au niveau plancher de 2% qu'elle cible, puisqu'elle se situe autour de 1%. Mais Mario Draghi veut croire en une inflation stable sur les deux ans à venir, horizon prévisible pendant lequel les taux d'intérêt resteront à leur niveau actuel, c'est-à-dire très bas. Mais quid si la situation échappe à la BCE ? Celle-ci se prépare si besoin à baisser les taux voire à prendre à son tour des mesures non conventionnelles... Un « Quantitative Easing » dans la zone euro ? Mario Draghi sourit d'un air mystérieux, et se réfugie derrière les contraintes du Traité européen, sous la surveillance sourcilleuse de Wolfgang Schäuble, le ministre des finances allemand. Poussé dans ses retranchements, Draghi évoque les achats de dettes privées ou de produits de titrisation. En fait, sur le risque déflationniste européen, on le sent un peu désarmé. Le consensus de Davos, cette année, c'est qu'il n'y a pas de « solutions magiques » pour faire renaître une croissance stable et profitable à tous. La vraie réponse est « entre les mains des politiciens qui doivent faire preuve de courage », assène Laurence Fink, le patron de BlackRock... Il a surtout besoin d'un nouveau cycle d'investissement. La Banque mondiale travaille ainsi sur une nouvelle facilité de financement des infrastructures, alors que les pays émergents ont 1000 milliards d'euros de projets dans leurs cartons, raconte Bertrand Badré, le directeur général de l'institution internationale. L'enjeu, c'est de rétablir la confiance et de bâtir de nouveaux modes de financement standardisés, pour que l'argent du secteur privé s'y investisse. Car, c'est tout le paradoxe de la situation, le monde de 2014 est riche : il y a entre 50.000 et 75.000 milliards de dollars dans les caisses des grands fonds qui gèrent l'épargne mondiale. Mais la majeure partie est comme gelée, thésaurisée dans des produits à faible rendement, et faible risque. Changer cela, voilà l'enjeu pour l'économie mondiale. Après Davos, on en reparlera aux assemblées de printemps du FMI et de la Banque mondiale à Washington en avril. L'Australie, qui préside le G20, et dont le Premier ministre Tony Abbott était présent à Davos, a fait du financement des infrastructures dans les pays



émergents une priorité. Pour sortir du brouillard neigeux dans lequel le Forum de Davos s'est achevé, dimanche 26 janvier, rien ne vaut un peu de méditation. C'est la leçon qu'a apporté ici Loic Le Meur, LE français le plus connu de Davos, exilé depuis quelques années dans la Silicon Valley et qui vient de vendre la société qui organise chaque année sa conférence sur les nouvelles technologies, LEWEB. Méditer une heure par jour, c'était le titre de l'une des nombreuses conférences qu'il a animé cette année. Voilà peut-être la solution pour que les dirigeants mondiaux, dont les responsabilités n'ont jamais été aussi grandes, échappent au burn-out et puissent ainsi « remodeler le monde », comme les y appelait le titre générique de cette édition 2014.

## **AMÉRIQUE, CARAÏBE**

### **RAOUL CASTRO OUVRE LE SECOND SOMMET DE LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS D'AMÉRIQUE LATINE ET DE LA CARAÏBE**

À La Havane, 28 janvier , Le président cubain, Raúl Castro, a prononcé le discours d'ouverture du second sommet de la CELAC, la Communauté des États Latino-américains et Caribéens qui se tient aujourd'hui et demain à La Havane. La lutte contre la faim, la pauvreté et les inégalités sont les sujets au centre des débats. Les chefs d'état devront analyser une trentaine de déclarations spéciales, la Déclaration de La Havane ou déclaration finale et le plan d'action pour 2014, documents qui ont été préalablement débattus et approuvés par les coordonnateurs nationaux et les ministres des Affaires étrangères des 33 pays membres du bloc .S'adressant aux chefs d'État ou de gouvernement ainsi qu'aux délégations des 33 pays membres de ce bloc régional, Raúl Castro a relevé : « Au nom du peuple et du gouvernement de Cuba, je vous souhaite la bienvenue la plus cordiale et je vous souhaite un agréable séjour. C'est un grand honneur pour nous et un motif de gratitude sincère que de pouvoir compter sur la présence de vous tous à ce Sommet de « Notre Amérique », convoqué à l'occasion du 161e anniversaire de la naissance de José Martí. Raúl Castro a évoqué la mémoire du président défunt du Venezuela Hugo Chávez et il a demandé aux participants d'observer une minute de silence à sa mémoire. Il a indiqué : Nous déplorons profondément l'absence physique d'un des grands leaders de notre Amérique, de l'inoubliable Président vénézuélien, Hugo Chávez, un fervent et inlassable promoteur et combattant pour l'indépendance, la

coopération, la solidarité, l'intégration. La période qui s'est écoulée depuis le dernier sommet de la Celac a été complexe mais fructueuse. Nous, les pays de l'Amérique Latine et des Caraïbes nous avons dû faire face à de nombreux défis. La crise continue d'affecter l'économie mondiale, les dangers pour la paix planent sur diverses parties du monde. Des nations sœurs ont été l'objet de menaces, de mesures coercitives unilatérales et des demandes légales sur le plan international suite à des actions légitimes qu'elles ont adoptées en défense de leur souveraineté. Cependant nous avons été capables de continuer à avancer dans la construction de la Celac et de mettre en application les décisions prises à Caracas et à Santiago du Chili. Peu à peu nous sommes en train de créer une Communauté des États Latino-américains et caribéens qui est reconnue actuellement comme la représentante légitime des intérêts de notre région. Comme j'avais dit à Santiago du Chili « nous savons que parmi nous il y a des pensées différentes y compris des divergences, mais la Celac a surgi sur le legs de 200 ans de lutte pour l'indépendance, elle se fonde sur une profonde communauté d'objectifs. La Celac n'est donc pas une succession de réunions ou de coïncidences pragmatiques, mais une vision commune de la Patrie Grande latino-américaine et caribéenne qui ne se doit qu'à ses peuples. Indépendamment de nos progrès nous vivons toujours dans un monde régi par un ordre international injuste et excluant, où les menaces à la paix et les ingérences se poursuivent. Je vous remercie des témoignages de solidarité face au blocus criminel imposé à mon pays durant plus d'un demi siècle et l'injuste inclusion de Cuba sur la liste de promoteurs du terrorisme dressée par le Département d'État des États-Unis. Par ailleurs dans des déclarations à la presse sur les résultats de la réunion des ministres des Affaires étrangères, Bruno Rodriguez le chef de la diplomatie cubaine a signalé que lui et ses homologues ont mis un accent particulier sur des thèmes comme la décolonisation de Porto Rico, des questions à caractère extra régional qui incluent la paix et la sécurité internationale, le développement, le droit des peuples de la région à vivre dans un climat d'harmonie et d'entente. Bruno Rodríguez a signalé que les chefs de la diplomatie des pays de la Celac ont débattu des relations entre les pays du bloc et les transnationales et sont tombés d'accord sur le fait que la solidarité avec les pays affectés est un principe vital de la Celac.

## LES AUTORITÉS ET LES EXPERTS PRÉCONISENT D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DES DÉPENSES PUBLIQUES

Dans son Panorama financier de l'Amérique latine et les Caraïbes 2014 , l'agence note que, bien que les dépenses publiques ont connu une augmentation significative dans la région au cours des deux dernières décennies, en particulier dans l'éducation et la santé, il est nécessaire d'approfondir les réformes institutionnelles visant à améliorer la qualité des dépenses et de la transparence, qui sont tous deux clé pour atteindre un pacte fiscal pour promouvoir une plus grande croissance économique avec des éléments de capitaux propres. Le document a été présenté lors de la première session de la XXVI Séminaire régional sur la politique budgétaire , qui a été inauguré lundi par le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes ( CEPALC ), Alicia Barcena . «La construction des pactes budgétaires pour l'égalité est essentielle pour un avenir durable», a déclaré le haut fonctionnaire de l'Organisation des Nations Unies. «Ces accords devraient avoir un sol ferme en plein accord social et ses objectifs doivent être clairs: augmenter les recettes fiscales et les rendre progressive, réduire l'évasion fiscale et d'augmenter l'absorption des revenus provenant des ressources naturelles», a déclaré Barcena . Selon le Panorama exercice 2014 , la dette publique en Amérique latine est restée près de 31% du produit intérieur brut (PIB) en moyenne pour la région en 2013, avec des proportions à peu près égales de la dette et la dette intérieure et a enregistré une baisse important dans le paiement des intérêts au cours des dernières années. La situation est différente dans les pays des Caraïbes, où la dette publique est beaucoup plus élevé, avec une moyenne de plus de 76% du PIB en 2013. Pendant ce temps, les recettes fiscales de la région dans son ensemble a augmenté de 0,7% du PIB en 2013. Selon la CEPALC la situation financière de la région est mélangé et il faut s'efforcer de consolidation dans les pays ayant des difficultés de financement. Il ajoute que, en plus de la surveillance de la solvabilité de l'économie, la politique budgétaire doit aussi se soucier de la répartition du revenu disponible, la croissance à moyen terme et le développement durable. L'étude suggère que, bien que les critères environnementaux sont intégrés dans les réformes fiscales récentes, il ya encore des défis, tels que la construction des subventions politiques carburant claires et transparentes, et l'inclusion de considérations de redistribution dans la conception

des taxes "vertes" . En matière de redistribution, procureur Panorama montre l'impact limité de la politique budgétaire sur les systèmes fiscaux, comme l'impact de l'impôt progressif sur le revenu est réduit et annulé par l'effet régressif de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). En ce qui concerne les transferts, le rapport de la CEPALC note que son effet est plus élevé dans les pays où la couverture des systèmes de retraite est élevée, en particulier en Argentine et en Uruguay, et modérée dans les autres pays de la région. Enfin, il montre que l'augmentation des dépenses sociales ont connu une amélioration notable récente coefficient de Gini, qui mesure la répartition des revenus au niveau régional. L'inauguration du séminaire régional XXVI sur la politique budgétaire a également été assisté par Sanjeev Gupta , directeur par intérim du Département des finances publiques du Fonds monétaire international (FMI) et Teresa Ter Minassian , consultant international et ancien directeur du département de finances publiques du FMI , entre autres. La réunion est organisée par la CEPALC et a co-parrainé par le FMI, la Banque mondiale (BM), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et la Banque interaméricaine de développement (BID), sous les auspices du ministère fédéral de Coopération économique et du développement de l'Allemagne.

## INDE

### AUGMENTATION DES TAUX D'INTÉRÊT

Face à la tempête qui frappe les devises des pays émergents, l'Inde a réagi ce mardi matin en relevant ses taux d'intérêt... Surprenant les marchés qui tablaient sur un statu quo, le gouverneur de la banque centrale indienne, Raghuram Rajan, a relevé le principal taux directeur de 7,75% à 8%. Il tente ainsi de lutter contre l'inflation et de stopper la chute des cours des devises des pays émergents depuis la semaine dernière. Ces devises, à commencer par le peso argentin, la lire turque, mais aussi la roupie indienne, le won sud-coréen, le baht thaïlandais, le rand sud-africain, le rouble russe ou le dollar australien, subissent de plein fouet les craintes de reflux des capitaux des pays émergents à mesure que la Réserve fédérale réduira ses injections de liquidités...En outre, les craintes d'un ralentissement de la croissance chinoise, qui diminuerait la demande et les prix des matières premières, a aussi poussé les investisseurs à se rabattre sur des zones géographiquement moins

risquées que les pays émergents, qui ont bénéficié ces dernières années d'un afflux de capitaux sans précédent grâce aux largesses des banques centrales. Le 15 décembre dernier, un autre grand pays émergent, le Brésil, avait déjà relevé ses taux de base... La banque centrale avait remonté son taux directeur de 0,50 point de pourcentage à 10,5%, en invoquant la nécessité de lutter contre les pressions inflationnistes. Hier, le gouverneur de la banque centrale du Brésil, Alexandre Tombini, a laissé entendre que ce mouvement pourrait se poursuivre et même s'étendre... Il a ainsi mis en garde contre l'"aspirateur" de la hausse des taux dans les pays développés, qui menace d'assécher les marchés des capitaux des pays émergents. Il a estimé que d'autres banques centrales devaient réagir en relevant leurs taux pour lutter contre l'inflation... L'inflation importée est d'autant plus forte que bon nombre de pays émergents sont de gros importateurs de produits finis venus de l'étranger. Sur les marchés des changes, le real brésilien est tombé hier à son plus bas niveau depuis 5 mois face au dollar, et la lire turque a chuté à un plancher historique, à 2,39 liras/\$, ce qui pourrait inciter la banque centrale turque à relever à son tour ses taux directeurs. Parmi les autres pays sous pression pour un relèvement de leurs taux, se trouvent en première ligne l'Indonésie et l'Afrique du Sud, qui souffrent doublement de la baisse de la demande de matériaux de base et du renchérissement de leurs importations.

## ÉGYPTE

### SISSI CANDIDAT AUX PRÉSIDENTIELLES

L'armée a donné mandat lundi à Abdel Fattah al-Sissi, son chef à peine promu maréchal, pour se présenter à l'élection présidentielle, une annonce sans surprise pour le nouvel homme fort de l'Égypte qui a destitué le président islamiste Mohamed Morsi. Le gouvernement mis en place par M. Sissi, ministre de la Défense et vice-premier ministre, depuis qu'il a déposé et fait arrêter le 3 juillet le seul président démocratiquement élu du pays, réprime implacablement et dans le sang toute manifestation de l'opposition, islamiste ou non, depuis sept mois. Samedi, lors des célébrations du troisième anniversaire de la révolte qui chassa Hosni Moubarak du pouvoir, une cinquantaine de personnes ont été tuées lors de heurts entre manifestants et forces de l'ordre, l'ONU rappelant les forces de l'ordre à « leur devoir de respecter le droit de manifester

pacifiquement ». Un haut gradé a indiqué que le maréchal Sissi allait sous quelques jours quitter ses fonctions au sein de l'armée, la Constitution interdisant à un militaire de postuler pour la magistrature suprême. « Ensuite, il va préparer un programme » à appliquer s'il est élu, pour « unir le peuple, restaurer la sécurité et la position internationale de l'Égypte ». Dimanche, Adly Mansour, nommé président par intérim par le général Sissi le jour même de la destitution de M. Morsi, avait déjà marqué une première étape en annonçant que la présidentielle se tiendrait avant les législatives et ce dans les trois mois à venir. Ce calendrier semble taillé sur mesure pour que le maréchal, de loin l'homme le plus populaire du pays, non seulement l'emporte aisément mais s'assure aussi une majorité au Parlement qui sera élu après lui, selon les experts. Au-delà des impératifs constitutionnels, pour Karim Bitar, spécialiste du Moyen-Orient, la promotion au grade le plus élevé de l'armée est « une étape supplémentaire dans la construction politique et médiatique du mythe du sauveur, du héros et de l'homme providentiel ». Par ailleurs, note ce directeur de recherche à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), cette distinction, extrêmement rare, intervient alors que les autorités dirigées de facto par l'armée répriment dans un bain de sang les partisans islamistes de M. Morsi. « D'ordinaire, cette distinction n'est octroyée qu'après une grande victoire militaire. Ce qui signifie que l'on a considéré que la répression actuellement en cours et la guerre contre le terrorisme valaient un triomphe sur le champ de bataille », affirme-t-il.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA

## MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX

### ASIE

Les Bourses asiatiques font une pause ce mardi matin, après deux séances de brutale correction sur les marchés et les devises des pays émergents... A l'approche de la décision de la Fed, mercredi soir, sur sa politique d'achat d'actifs, le Nikkei a tout de même cédé 0,17% à la clôture, après une séance passée en légère hausse. L'indice japonais a désormais perdu près de 4,5% en trois séances

et plus de 8% depuis le 1er janvier. De son côté, la Bourse de Hong Kong est stable, le Shanghai Composite avance de 0,2%, Séoul reprend 0,3% et Singapour progresse de 0,2%. En baisse, Sydney (fermé hier pour un jour férié) perd 1,26%, tandis que Bombay (indice BSE Sensex) baisse de 0,4% après la décision surprise de la banque centrale indienne de relever ses taux directeurs. Enfin, la Bourse de Taiwan est fermée pour un jour férié. Les investisseurs mondiaux sont suspendus à la réunion de la Fed qui se tiendra aujourd'hui et demain. La banque centrale américaine pourrait réduire une nouvelle fois de 10 milliards de dollars ses achats d'obligations pour les ramener à 65 Mds\$, ce qui assècherait davantage les flux de capitaux vers les pays émergents. Par ailleurs, la santé économique et financière de la Chine continue d'inquiéter, depuis la publication, dimanche, d'une contraction de l'activité manufacturière en janvier, selon l'indice PMI préliminaire de HSBC/Markit. En outre, les marchés craignent un éclatement de la bulle du crédit, qui a enflé ces dernières années dans le secteur bancaire officieux en Chine... Ainsi, un fonds distribué par la banque ICBC et investi dans un groupe de charbon en faillite, arrive à échéance ce vendredi. ICBC a cherché à rassurer hier les porteurs de parts de ce fonds, en assurant que les épargnants retrouveraient leur capital et une partie des intérêts promis... Selon les experts, ce type d'incident risque cependant de se multiplier en Chine ces prochains mois et de miner la confiance dans le système financier... Mais la surprise de la matinée est venue d'Inde, où le gouverneur de la banque centrale, Raghuram Rajan, a relevé le principal taux directeur de 7,75% à 8%. Ce dernier tente ainsi de lutter contre l'inflation et de calmer la tempête qui s'est emparée des devises des pays émergents depuis la semaine dernière, à commencer par le peso argentin, la lire turque, mais aussi le won sud-coréen ou la roupie indienne, qui ont subi de plein fouet les craintes de reflux des capitaux des pays émergents à mesure que la Réserve fédérale réduira ses injections de liquidités.

## ÉTATS UNIS

Wall Street résiste pour l'heure ce mardi, malgré une déception sur les ventes d'iPhones d'Apple et des commandes de biens durables en forte baisse aux Etats-Unis. Les publications trimestrielles se poursuivent à un rythme soutenu, avec également Pfizer, Comcast ou Ford Motor aujourd'hui... Les indices tentent de se reprendre, le Dow Jones s'accordant 0,56% à 15.926 pts et le Nasdaq 0,05% à

4.086 pts. Le S&P500 avance de 0,5%... Dans l'actualité économique aux États-Unis, ce mardi, la réunion monétaire de la Fed débute donc. Elle sera suivie demain soir, à 20 heures, par le traditionnel communiqué monétaire de la Banque centrale américaine. Les opérateurs craignent une nouvelle baisse de 10 Mds\$ des rachats d'actifs mensuels de la Fed dans le cadre de ses assouplissements quantitatifs. Selon le Département américain au commerce ce mardi, les commandes de biens durables aux États-Unis pour le mois de décembre 2013 ont chuté de 4,3% en comparaison du mois antérieur, alors que le consensus tablait sur une... hausse de 1,6%. Par ailleurs, la croissance de novembre, précédemment évaluée à 3,5%, a été revue en baisse à 2,6%.

## EUROPE

Les actions européennes ont terminé en hausse mardi, amorçant un rebond après trois séances consécutives de baisse qui les avaient fait tomber à leur plus bas niveau depuis un mois, les bons résultats de plusieurs grands groupes, comme Siemens, rassurant les investisseurs. L'indice paneuropéen FTSEurofirst 300 a clôturé sur un gain de 0,56% à 1.297,82 points et l'EuroStoxx 50 a pris 0,79% à 3.038,42. À Paris, le CAC 40 a fini en hausse de 0,98% (+40,73 points) à 4.185,29. Le Footsie britannique a progressé de 0,33% et le Dax allemand de 0,62%. La Bourse de Madrid s'est adjugé 1,24% après les déclarations du ministre espagnol de l'Economie évoquant une croissance de 1% cette année. Parmi les principaux contributeurs au rebond de l'EuroStoxx 50, Siemens a gagné 1,57% après ses résultats trimestriels et la confirmation de ses objectifs de croissance du bénéfice par action.

## CHANGE

L'euro reculait légèrement face au dollar mardi en cours de séance new-yorkaise, tandis que les devises des pays émergents tentaient de se stabiliser, dans un marché restant sur ses gardes à la veille d'une décision de la Réserve fédérale américaine (Fed). Vers 19H00 GMT, l'euro valait 1,3656 dollar, contre 1,3670 dollar lundi vers 22H00 GMT. La monnaie unique européenne montait face à la devise nippone, à 140,52 yens contre 140,21 yens lundi. Le dollar aussi progressait face à la monnaie japonaise, à 102,90 yens contre 102,56 yens la veille. "Les cambistes sont réticents à prendre tout risque à l'approche de la décision de la Fed, ce qui profite au



dollar", remarquait Jean-Pierre Dore de Western Union Business Solutions. Vers 19H00 GMT, la livre britannique baissait légèrement face à l'euro, à 82,41 pence pour un euro, comme face au dollar, à 1,6569 dollar pour une livre. La devise helvétique reculait face à l'euro, à 1,2274 franc suisse pour un euro comme face au dollar, à 0,8987 franc suisse pour un dollar. La devise chinoise a terminé à 6,0509 yuans pour un dollar, contre 6,0472 yuans la veille. L'once d'or a terminé à 1.251,25 dollars au fixing du soir, contre 1.260,50 dollars lundi soir.

## **MATIÈRES PREMIÈRES**

Les cours du pétrole coté à New York ont nettement rebondi mardi, dopés par l'arrivée d'une nouvelle vague de froid aux Etats-Unis, synonyme d'une plus grande consommation d'énergie, et l'apaisement des craintes sur les pays émergents. Le baril de light sweet crude (WTI) pour livraison en mars a gagné 1,69 dollar sur le New York Mercantile Exchange (Nymex) pour s'établir à 97,41 dollars. La principale raison de ce joli rebond est l'anticipation d'un temps particulièrement extrême dans plusieurs régions des Etats-Unis déjà fortes consommatrices d'énergie, comme la côte nord-est et le Midwest, remarquait Bart Melek de TD Securities. Les investisseurs surveilleront à cet égard la publication mercredi du rapport hebdomadaire du département américain de l'Energie sur les stocks de produits pétroliers dans le pays. Selon les analystes interrogés par l'agence Dow Jones Newswire, les réserves de produits distillés, qui incluent le fioul de chauffage, devraient avoir baissé de 2,6 millions de barils. Les cours du brut ont aussi profité selon Bart Melek de données plutôt correctes sur l'économie américaine. Les commandes de biens durables ont certes chuté de façon inattendue aux Etats-Unis en décembre, mais les investisseurs ont semble-t-il préféré retenir la hausse surprise du moral des ménages américains en janvier, notait Bart Melek. Le prix du WTI s'est par ailleurs inscrit dans le sillage du rebond observé sur les principales Bourses mondiales qui semble indiquer que les craintes liées aux pays émergents s'apaisent, remarquait Phil Flynn de Price Futures Group.

**RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION**

# **MANAGEMENT, PATRIMOINE , DROIT**

## **LE DROIT PÉNAL DE LA FAMILLE EN FRANCE**

Parce que c'est au cœur du huis clos familial que se manifestent généralement les comportements violents et parce que les décisions du Juge aux Affaires Familiales ne sont pas toujours respectées, le droit pénal a dû intervenir dans le droit de la famille. Des rapports conflictuels peuvent en effet, entraîner des situations difficiles, voire insupportables, auxquelles le législateur s'est intéressé. Ces différends peuvent engendrer des atteintes à l'intégrité des membres de la famille ainsi que des atteintes aux prérogatives de ses membres.

### **Des atteintes à l'intégrité des membres de la famille**

Qu'elles causent des souffrances physiques ou psychiques, les atteintes à l'intégrité des membres de la famille sont réprimées sévèrement par la loi française puisqu'elles sont considérées comme une circonstance aggravante de l'infraction.

#### **•Violences physiques et psychologiques**

##### **1)Les menaces**

Les menaces sont constitutives d'un délit lorsqu'elles consistent à faire connaître à quelqu'un son intention de porter atteinte à sa personne ou à ses biens, que ce soit verbalement, par écrit, par image ou tout autre moyen. Si les menaces sont réprimées par l'article 222-17 du Code pénal, l'article 222-18-3 du Code pénal prévoit, lui, une peine plus lourde « Lorsqu'elles sont commises par le conjoint ou le concubin de la victime ou le partenaire lié à la victime par un pacte civil de solidarité ».

##### **2)Les violences volontaires**

Les violences conjugales touchent tous les milieux sociaux, sans distinction. Ces violences peuvent entraîner des drames : c'est une femme tous les deux jours et demi qui meurt sous les coups de son conjoint (étude du Ministère de l'Intérieur publiée le 8 juin 2013). Les hommes sont également victimes des coups de leur compagne,

dans une proportion moindre. Les violences volontaires commises par « le conjoint ou le concubin de la victime ou le partenaire lié à la victime par un pacte civil de solidarité » sont punies de trois ans d'emprisonnement et de 45 000€ d'amende lorsqu'elles n'ont pas entraîné d'interruption temporaire de travail supérieure à huit jours (article 222-13 6° du Code pénal). Lorsque ces violences ont entraîné plus de huit jours d'interruption temporaire de travail, la peine encourue est portée à cinq ans d'emprisonnement et 75 000€ d'amende (article 222-12 4° ter du Code pénal). Mais parce que la violence infligée peut être aussi psychologique, la loi n° 2010-769 du 9 juillet 2010 relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants, a inséré un nouvel article dans le Code pénal en créant l'infraction de harcèlement moral conjugal. Ainsi, l'article 222-33-2-1 du Code pénal dispose que « Le fait de harceler son conjoint, son partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou son concubin par des agissements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de vie se traduisant par une altération de sa santé physique ou mentale est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende lorsque ces faits ont causé une incapacité totale de travail inférieure ou égale à huit jours ou n'ont entraîné aucune incapacité de travail et de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 € d'amende lorsqu'ils ont causé une incapacité totale de travail supérieure à huit jours. » La loi pénale est venue étendre l'arsenal judiciaire à toutes les victimes de violences conjugales sans différence de traitement entre les personnes mariées, pacsées ou concubines. De plus, il est précisé au sein du second alinéa que le texte est applicable également aux ex conjoints, partenaires ou concubins. Les violences ne se limitant pas toujours à la personne du conjoint mais s'exerçant parfois aussi sur les enfants, l'article 222-13 du Code pénal prévoit dans son dernier alinéa, une peine de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000€ d'amende lorsque les violences ont été commises sur un mineur de moins de quinze ans par un ascendant ou par toute personne ayant autorité (comme le beau-parent par exemple). Fort d'un tel constat, l'organisation d'un régime permettant l'éviction du domicile du conjoint violent est apparue comme une nécessité criante. Ainsi, sur le plan civil, la loi du 9 juillet 2010 a créé l'ordonnance de protection. Sur le plan pénal, des mesures pourront également être prises dans le cadre d'une condamnation pénale afin d'éloigner le conjoint violent de sa victime (interdiction de rentrer en contact avec sa victime, interdiction de se rendre aux

alentours du domicile de la victime etc.).

- Le viol

Le viol est défini par la loi comme « tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte, menace ou surprise » (article 222-23 du Code pénal). La loi n°2006-399 du 4 avril 2006 renforçant la prévention et la répression des violences au sein du couple ou commises contre les mineurs a inséré un alinéa à l'article 222-24 du Code pénal. Le viol « commis par le conjoint ou le concubin de la victime ou le partenaire lié à la victime par un pacte civil de solidarité » est désormais punissable de vingt ans de réclusion criminelle. Le viol entre conjoints est donc un crime qui a d'abord été reconnu par la jurisprudence avant de l'être par le législateur. C'est en effet un arrêt de la Chambre criminelle de la Cour de cassation en date du 5 septembre 1990 (pourvoi n°90-83.786) qui a reconnu le viol entre époux pour la première fois en balayant la présomption de consentement à l'acte sexuel lié au « devoir conjugal ». Puis, le 22 novembre 1995, la Cour Européenne des Droits de l'Homme, dans son arrêt C.R. et S.W. /Royaume-Uni a également reconnu la notion de viol entre époux. Désormais, la présomption de consentement n'existe que jusqu'à preuve du contraire et le crime de viol est aussi étendu aux couples de concubins ou liés par un pacte civil de solidarité. Quant au viol commis sur les enfants, il est réprimé par le même article au sein du 4° qui prévoit une circonstance aggravante quand il est commis au sein de la famille : « le viol est puni de vingt ans de réclusion criminelle (...) lorsqu'il est commis par un ascendant ou par toute personne ayant sur la victime une autorité de droit ou de fait ».

- Les agressions sexuelles

A la différence du viol, l'agression sexuelle n'exige pas d'acte de pénétration mais est constituée par des attouchements de nature sexuelle. L'article 222-22 du Code pénal qui prévoit l'infraction d'agression sexuelle, précise dans son second alinéa que les agressions sexuelles ont vocation à être constituées « quelle que soit la nature des relations existant entre l'agresseur et sa victime, y compris s'ils sont unis par les liens du mariage ». Tout comme pour le viol, « la présomption de consentement des époux à l'acte sexuel ne vaut que jusqu'à preuve du contraire » (article 222-22

alinéa 2 du Code pénal) et tout comme le viol, l'article 222-28 du Code pénal prévoit une peine plus lourde lorsque l'agression sexuelle a été « commise par le conjoint ou le concubin de la victime ou le partenaire lié à la victime par un pacte civil de solidarité ».

## **Des atteintes aux prérogatives des membres de la famille**

Les relations conflictuelles entre conjoints incitent parfois ces derniers à bafouer les droits de l'autre ou à ne pas respecter leurs devoirs. Ces actes et ces comportements peuvent alors être constitutifs d'infractions lorsqu'ils sont commis alors qu'une décision du Juge aux Affaires Familiales a été prise.

### •La non-représentation d'enfant

L'article 227-5 du Code pénal dispose que « le fait de refuser indûment de représenter un enfant mineur à la personne qui a le droit de le réclamer est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende ». Pour être constitué, le délit de non-représentation d'enfant doit présenter trois éléments :

1) L'obligation de représenter l'enfant doit découler d'une décision judiciaire exécutoire

2) Le parent doit avoir refusé intentionnellement de représenter l'enfant à l'autre personne

3) Le parent qui a refusé de représenter l'enfant ne doit pas avoir de justification

Cette hypothèse est notamment celle découlant d'un droit de visite et d'hébergement à l'issue duquel le parent ne veut pas remettre l'enfant. En plus du dépôt de plainte, il convient dès lors de saisir le Juge aux Affaires Familiales par le biais d'un référé.

### •Abandon de famille

Le délit d'abandon de famille est constitué dès lors qu'une personne n'exécute pas pendant plus de deux mois son obligation de verser une pension, une contribution, des subsides ou des prestations de

toute nature qui sont dues en raison de l'une des obligations familiales prévues par le Code civil et issues d'une décision judiciaire ou d'une convention judiciairement homologuée. L'article 227-3 du Code pénal réprime le délit d'abandon de famille par une peine de deux ans d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende. Le débiteur d'une pension alimentaire ne versant pas cette dernière pourra donc se voir condamner par un Tribunal correctionnel.

- Soustraction d'enfant

Le délit de soustraction d'enfant est constitué par le fait, pour un parent, de soustraire un enfant mineur des mains de ceux qui exercent l'autorité parentale ou auxquels il a été confié ou chez qui il a sa résidence habituelle. Ce délit est réprimé par l'article 227-7 du Code pénal d'une peine d'un an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende.

## RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR MYRIAM ROMUALD

# TABLEAU DE BORD

## LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2014 à 9,53 euros de l'heure. Avec cette hausse, le salaire minimum passe à 1445,38 euros bruts mensuels pour 35 heures. Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minimum est **différent**

## INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION

Au 3e trimestre 2012, l'indice des loyers commerciaux est à 108,17 points et augmente de 2,72% sur un an.

Au 3e trimestre 2012, l'indice du coût de la construction est à 1648 points et augmente de 1,48% sur un an.

## POPULATION

POPULATION 2012: 404 635 habitants

## OFFRE

PIB 2012 : **8033** dont 34 % de PIB non marchand ( 2 732 )

IMPORTATIONS 2012: **2686**

RESSOURCES TOTALES : 10 719

## DEMANDE

CONSOMMATION 2012: 8 467 ( **4895** ménage et **3572** administration )

INVESTISSEMENT 2012 : **1419**

EXPORTATIONS 2012 : **808**

DEMANDE TOTALE : 10 719

## PRIX

NOVEMBRE 2013 : 0,7 % % sur un mois ; 0,0 % sur un an

## EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI ( A B C ) En décembre 2013:67 800 ( +2,3% sur un an ).

OFFRES D'EMPLOI en décembre 2013 : 1 150 ( 12,7 sur un an).

EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49,8 (dont 8,5 industrie , 7,5 construction, 33,8 service marchand )

EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires ( état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

## ENTREPRISES CRÉÉS

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : **5 004 (-10,9 %)**

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

[http://guadeloupeconvention.typepad.com/observatoire\\_economique\\_c/](http://guadeloupeconvention.typepad.com/observatoire_economique_c/)

# AIDEZ NOUS

# À DIFFUSER LA NATION